

En bref

De quoi s'agit-il?

› AACTS a le mandat de développer des actions de prévention primaire en milieu scolaire. Financée par les communes de la région, AACTS se met gratuitement à disposition des écoles et des lieux de formation de la Riviera afin d'y développer des projets communautaires de prévention. Dans ce but, elle collabore avec les différents groupes santé desdits établissements afin de mettre sur pied des actions de promotion de la santé et de la citoyenneté en concertation avec l'ensemble des partenaires concernés par le monde scolaire.

Une approche...

- › **Communautaire:** considère les individus dans leur environnement et met l'accent sur la responsabilité partagée dans la recherche de solutions
- › **Autonomisante:** vise à développer des compétences de vies (sociales, cognitives et émotionnelles)
- › **Expérientielle:** considère que les individus ont un droit à l'autodétermination, et un potentiel de changement
- › **Efficace:** s'appuie sur les dernières études à caractère scientifique dans le domaine

Déroulement

- › **Écoute** des besoins de l'institution
- › **Création** d'une intervention sur mesure
- › **Impulsion** d'une suite pour l'équipe santé et les autres acteurs

Outils

utilisés en prévention

› Jeux

Jeux de plateaux, questions-réponses, quizz etc. autour des thématiques des produits à risques, cyber-dépendance, relations garçon-fille, réseaux sociaux, famille, etc.

› Médias

Vidéos, slides de présentation, brochures, simulations, etc.

› Moyens d'expression:

Groupes de discussion, photolangage, débat, jeux de rôles, théâtre forum, création de « Kit-Party », etc.

› Événements

Création d'espace de discussion avec les parents, la police, etc.



Ancienne-Monneresse 5
1800 Vevey

Téléphone : 021 921 50 50
Fax : 021 922 44 13
Messagerie : info@aaacts.ch

Prévention En milieu scolaire



Profil d'une intervention

› Buts

La prévention vise à augmenter les facteurs de protections des individus et communauté, ainsi qu'à diminuer les comportements à risques

› Méthode

Chaque intervention est unique dans sa construction, pragmatique, adaptée au contexte, rattachée à des valeurs éthiques partagées, ciblées sur les besoins de l'établissement et des élèves, interactive et ludique.

› Jeunes

Les élèves sont invités à être co-acteurs et co-constructeurs de cette démarche, afin de se constituer en sujets et de s'approprier les actions de prévention mises en place.

› Adultes

L'implication des adultes (parents, enseignants, doyens, médiateurs, infirmières, etc.) encadrant les élèves est indispensable : ils ont des ressources sur lesquelles il est nécessaire de s'appuyer pour inscrire une action dans la durée. Ils sont pleinement agents de prévention.

› Communauté

La prévention implique la prise en compte des réseaux existants et leur participation. Elle cherche à créer un espace propice à l'échange entre les différents acteurs (élèves, parents, professeurs, police, etc.), et à renforcer les ressources présentes.

› Sujets abordés

Il ne s'agit pas de viser uniquement la toxicomanie, mais de s'interroger sur l'environnement et les facteurs de protection ou de vulnérabilité de l'adolescent: initiatives personnelles, confiance et image de soi, relation à autrui ou encore prise de parole en public.

Déroulement d'une intervention

› Initiation

La demande d'intervention part d'un établissement scolaire qui contacte AACTS en vue d'une action de prévention.

› Premier contact

AACTS rencontre premièrement le groupe santé de l'établissement mandataire. Ce dernier lui fait part de son diagnostic sur la réalité et les besoins spécifiques de l'établissement, en fonction de son histoire et de sa situation.

› Rencontre des élèves

AACTS établit ensuite un premier contact avec les élèves par une brève présentation dans les classes, et par une écoute de leur besoins et préoccupations. Ceci peut se faire via les délégués de classe, ou en récoltant des questions mises par écrit.

› Élaboration

AACTS réfléchit aux types d'actions les plus appropriés dans ce contexte particulier, en tenant compte des besoins perçus et des ressources à disposition. Pour ce faire, AACTS essaye d'impliquer au maximum les acteurs pertinents (groupe santé, corps professoral, pairs, parents, animateurs jeunesse, etc.).

› Validation

AACTS fait alors une proposition d'intervention au groupe santé, qui va la discuter. Après une série d'aller-retour pour co-élaborer l'intervention, le groupe santé valide le projet d'intervention.

› Construction

Une fois la proposition validée par le groupe santé, AACTS construit le produit, en rassemblant ou créant les outils nécessaires.

› Travail avec les élèves

AACTS rencontre alors les élèves, selon les modalités qui ont été mises en place. Il peut s'agir d'une activité sur deux périodes de 45 minutes, de plusieurs matinées, d'un forum, etc.

› Évaluation et impulsion

Un bilan est effectué à l'interne d'AACTS, puis avec le groupe santé. L'évaluation est fondamentale tant pour aider AACTS à mieux adapter ses interventions futures que pour aider l'établissement à continuer et renforcer l'impulsion qui a pu être donnée. Le but est en effet d'inscrire l'intervention d'AACTS dans une démarche à long terme, impliquant l'établissement scolaire en lien avec les partenaires pertinents de la communauté.